Éditorial



MCA
Attia Epse Konan Akissi Regine

- *MCA en Économie de la santé et du médicament, Université Félix Houphouët-Boigny,*
- *Investigateur Principale du projet Evaluation qualité du FBP /INSP, Institut Nationale de Santé Publique de Côte d'Ivoire*
- *Responsable qualité du BSP-CI*

Chers lecteurs

Le Bulletin de Santé Publique de Côte d'Ivoire, à travers ce 2ème numéro hors-série, vous ouvre une porte sur l'un des six piliers du système de santé, le financement de la santé particulièrement le Financement Basé sur la Performance (FBP). Dans un contexte marqué par des ressources limitées et des besoins sanitaires sans cesse croissants, les systèmes de santé sont appelés à repenser leurs modes de financement afin de garantir des soins de qualité accessibles à tous. Parmi les réformes les plus marquantes de ces deux dernières décennies, le FBP se révèle une approche innovante visant à renforcer l'efficacité des services de santé en rémunérant les établissements et les prestataires en fonction de la quantité et de la qualité des services effectivement fournis, plutôt que sur la seule base des moyens mobilisés.

Le FBP a été introduit en Côte d'Ivoire depuis 2016 et après une phase pilote de 2016 à 2020 suivie de la phase d'extension nationale (2020-2022), le FBP connait une phase d'institutionnalisation depuis 2022. Cette phase est marquée par la création du Secrétariat Technique des Achats Stratégiques en santé (STASS° en 2023 qui assure la coordination du FBP.

C'est dans un tel contexte que ce 2e numéro hors-série présente quelques succès et défis de la mise en œuvre du FBP en Côte d'Ivoire. Ainsi l'analyse de thématiques comme la soutenabilité financière du FBP, les obstacles de sa mise en œuvre au niveau des établissements de santé, la faible implication des communautés et l'impact du FBP sur les indicateurs de santé maternelle ont été explorés.

Ainsi, M. KONE dans son article, aborde la problématique de la fiabilité des évaluations qualité réalisées dans le cadre de la vérification des données produites par le système de soins.

Messieurs ASSAOULI et KOUAME traitent de la pérennisation des financements pour la mise en œuvre du FBP impliquant une gestion et une utilisation optimale des ressources.

M. SYLLA par contre présente une expérience réussie du FBP sur l'amélioration du taux d'accouchements assistés dans trois régions sanitaires de l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

Enfin, ce numéro hors-série met à la Une « le STASS », institution stratégique pour un système de santé efficace et accessible. Un expert de « Ginger International », agence de vérification externe indépendante en charge de la contrevérification dans le cadre du FBP, partage son expérience d'évaluation des prestations sanitaires et leur impact sur l'amélioration de l'organisation sanitaire et des indicateurs de santé.

Dans un environnement où les partenaires techniques et financiers réorientent progressivement leurs priorités, la Côte d'Ivoire se doit de réfléchir aux conditions d'une institutionnalisation durable du FBP.

Excellente lecture !